

Message pour les « oui sans aucun vœu en attente »

La procédure d'inscription dans notre établissement varie selon votre situation :

- Les futurs étudiants dont c'est la 1^{ère} inscription à l'Université Grenoble Alpes (UGA) suivront les instructions de la procédure classique A pour leur inscription.
- Les étudiants qui ont déjà été inscrits antérieurement à 2026 à l'Université Grenoble Alpes (UGA) devront suivre la procédure B pour leur réinscription.
- Les futurs étudiants qui demandent une année de césure sont invités à suivre la procédure C.

Il est important de suivre la procédure appropriée en fonction de votre profil afin de garantir une inscription réussie à l'Université Grenoble Alpes (UGA).

A) PROCEDURE CLASSIQUE :

Dès la confirmation de l'obtention de votre baccalauréat, vous devrez entamer sans tarder les démarches d'inscription administrative.

Elle s'effectue en 3 temps, à réaliser **obligatoirement dans l'ordre suivant** :

ETAPE 1 : La CVEC

Nous tenons à vous rappeler l'importance de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour votre inscription à l'université. Que vous soyez boursier ou non boursier, la CVEC est obligatoire pour valider votre inscription.

☞ Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de la CVEC, mais doivent tout de même effectuer la démarche en ligne pour obtenir leur numéro CVEC.

☞ Les étudiants non boursiers doivent s'acquitter du paiement de la CVEC d'un montant de 105€

Vous obtiendrez un numéro d'attestation CVEC, indispensable pour accéder à l'inscription à l'Université (étape 2).

Pour effectuer la démarche CVEC, rendez-vous sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ETAPE 2 : L'inscription en ligne

Vous inscrire en ligne à l'IUT entre le 7 juillet à partir de 10h00 et impérativement avant le 16 juillet 2026 à 17h00 via le lien <https://iaprmo-uga.grenet.fr/iaprmo-uga>

Les candidats recevant une proposition d'admission après le 16 juillet pourront effectuer leur inscription à l'IUT lors de la réouverture des serveurs, prévue du 20 août au 11 septembre 2026.

Vous trouverez un guide conçu pour vous aider dans la réalisation de votre inscription en ligne :
[Guide de première inscription à l'UGA](#)

Les premiers jours, il est possible que la connexion échoue car le serveur est sur-sollicité.

N'hésitez pas alors à réessayer régulièrement.

-Votre **identifiant** doit se composer de 10 caractères. Il doit commencer par P26 et se terminer par votre numéro de dossier Parcoursup.

Ex : Si votre numéro Parcoursup comporte 7 caractères, votre identifiant sera précédé de «P26»

Si votre numéro Parcoursup ne comporte que 6 caractères, vous devez le faire précéder de P260

-Votre **date de naissance** est à entrer au format jjmmaaaa (exemple le 3 avril 2007 est à entrer au format 03042007)

Votre inscription sera validée une fois le règlement des droits d'inscription effectué (178 € pour 2026/2027), les boursiers sont exonérés.

Le paiement se fait exclusivement en ligne par carte bancaire.

Votre numéro d'étudiant vous sera attribué à la fin de votre inscription.

Vous pourrez également le retrouver dans le mail de confirmation d'inscription.

Après l'étape 2, vous recevrez, dans les 48h à 72h qui suivent votre inscription administrative, un email vous invitant à cliquer sur un lien (<https://copass-client.grenet.fr/...>) vous permettant de récupérer votre login, votre adresse email universitaire ainsi que de créer votre mot de passe (en suivant bien les informations indiquées) et d'accéder à votre espace personnel intranet de l'université (LEO). C'est dans cet espace, rubrique « MonDossierWeb », que vous trouverez votre certificat de scolarité et le décompte des droits payés.

Attention : ce mail automatique est susceptible de se glisser parmi vos messages indésirables. Penser à vérifier vos spams et à bien récupérer ce mail. L'adresse de l'expéditeur est généralement : noreply@grenet.fr

En cas de non réception de ce mail, cliquez sur le lien suivant :

<https://copass-client.grenet.fr/#/reinitialiser-le-mot-de-passe>

ETAPE 3 : Le dépôt des justificatifs

Déposer obligatoirement, avant le 16 juillet à 17h00, les documents justificatifs demandés au format numérique sur le lien : <https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga> afin de finaliser votre inscription.

Les candidats recevant une proposition d'admission après le 16 juillet pourront déposer leurs justificatifs lors de la réouverture des serveurs, prévue du 20 août au 11 septembre 2026.

Vous vous identifierez grâce à vos identifiants informatiques UGA reçus après l'étape 2.

Une fois connecté, une liste de pièces apparaîtra en fonction des informations que vous avez déclarées lors de votre inscription. Exemple de pièces justificatives demandées :

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE										? Aide
		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire	
1	+	Attestation de paiement de la Contribution Vie Etudiante et Campus.		En attente						
2	+	Carte d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour		En attente						
3	+	Etudiant français, âgé de moins de 25 ans : copie de la « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC) ou du certificat de la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (JAPD)		En attente						
4	+	Etudiants boursiers : Copie recto/verso de l'attribution de bourse (CROUS / BGF / Santé / IDEX).		En attente						
5		Photo d'identité en couleur au format JPEG - <u>Pour ajouter votre photo, lancez l'outil de recadrage</u>		En attente						
6	+	Relevé de notes du baccalauréat ou du titre admis en dispense (DAEU...)		En attente						
										→ Confirmer

Une fois les pièces transmises (pièces au statut T), **vous avez terminé les 3 étapes d'inscription.**

Vos justificatifs seront vérifiés par le service de la scolarité centrale de l'IUT.

L'IUT de Valence ferme ses portes du 18/07 au 23/08 inclus.

La complétude de votre dossier d'inscription vous sera notifiée par mail avant le 30/09/2026.
Si votre dossier est déclaré incomplet, il vous faudra retourner sur le lien : <https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga> pour le régulariser.

Votre carte d'étudiant vous sera remise par la scolarité centrale dans les jours qui suivront la rentrée **si votre dossier est complet.**

Si vous avez une question ou si vous rencontrez un problème relatif aux étapes d'inscription, merci de nous adresser votre demande par mail à : iutvalence-scolaritecentrale@univ-grenoble-alpes.fr
Nous y répondrons dans les meilleurs délais.

Besoin d'une information pratique ? A la recherche d'un logement, des questions sur la restauration, le transport ? Consultez le site : <https://campus-valence.univ-grenoble-alpes.fr/>

Rentrée des BUT en 1^{ère} année : elle est fixée au **mardi 1er septembre.**

Les modalités précises de rentrée (horaires et informations pratiques) seront disponibles à partir de la mi-juillet sur le site web de l'IUT de Valence : www.iut-valence.fr

B) PROCEDURE DE REINSCRIPTION A L'UGA :

Elle s'effectue en 3 temps, à réaliser obligatoirement dans l'ordre suivant :

ETAPE 1 : La CVEC

Nous tenons à vous rappeler l'importance de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour votre inscription à l'université.

Effectuer la démarche CVEC - d'un montant de 105 € pour les étudiants non boursiers. Les étudiants boursiers sont exonérés de la CVEC mais doivent également faire la démarche. Dans les 2 cas, vous obtiendrez un numéro d'attestation, indispensable pour accéder à l'inscription à l'Université (étape 2).

La démarche s'effectue en ligne sur le site dédié à la CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

ETAPE 2 : L'inscription en ligne

Vous inscrire en ligne à l'IUT entre le 7 juillet à partir de 10h00 et impérativement avant le 16 juillet 2026 à 17h00 via le lien <https://iareins-uga.grenet.fr/iareins-uga>

Les candidats recevant une proposition d'admission après le 16 juillet pourront effectuer leur inscription à l'IUT lors de la réouverture des serveurs, prévue du 20 août au 11 septembre 2026.

Vous trouverez un guide conçu pour vous aider dans la réalisation de votre réinscription en ligne : [Guide de réinscription à l'UGA](#)

Les premiers jours, il est possible que la connexion échoue car le serveur est sur-sollicité. N'hésitez pas alors à réessayer régulièrement.

-Votre **identifiant** sera votre numéro d'étudiant que vous retrouvez sur votre carte d'étudiant et sur vos relevés de notes de l'UGA.

-Votre **date de naissance** est à entrer au format jjmmaaaa (exemple le 3 avril 2006 est à entrer au format 03042006)

Votre inscription sera validée une fois le règlement des droits d'inscription effectué (178 € pour 2026/2027), les boursiers sont exonérés.

Le paiement se fait exclusivement en ligne par carte bancaire.

ETAPE 3 : Le dépôt des justificatifs

Vous connecter via le lien : <https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga>

Vous vous identifierez grâce aux identifiants informatiques UGA (prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr).

En cas de perte de votre mot de passe, vous pouvez le modifier au lien suivant : <https://copass-client.grenet.fr/app.php/simsu/reinitialisation>

Sur cet espace, des documents justificatifs vous seront réclamés.

- Déposez-les obligatoirement **avant le 16 juillet** à 17h00.

Les candidats recevant une proposition d'admission après le 16 juillet pourront déposer leurs justificatifs lors de la réouverture des serveurs, prévue du 20 août au 11 septembre 2026.

Une fois les pièces transmises (pièces au statut T), **vous avez terminé les étapes d'inscription.**

Vos justificatifs seront vérifiés par le service de la scolarité centrale de l'IUT.
L'IUT de Valence ferme ses portes du 18/07 au 23/08 inclus.

La complétude de votre dossier d'inscription vous sera notifiée par mail avant le 30/09/2026.

Si votre **dossier** est déclaré **incomplet**, il vous faudra retourner sur le lien : <https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga> pour le régulariser.

Après l'étape 2, votre certificat de scolarité et le décompte des droits payés seront disponibles sur votre espace personnel intranet UGA (LEO), dans la rubrique "MonDossierWeb".

Si vous avez une question ou si vous rencontrez un problème relatif aux étapes d'inscription, merci de nous adresser votre demande par mail à :

iutvalence-scolaritecentrale@univ-grenoble-alpes.fr

Nous y répondrons dans les meilleurs délais.

Besoin d'une information pratique ? A la recherche d'un logement, des questions sur la restauration, le transport ? Consultez le site : <https://campus-valence.univ-grenoble-alpes.fr/>

Rentrée des BUT en 1^{ère} année : elle est fixée au **mardi 1er septembre**.

Les modalités précises de rentrée (horaires et informations pratiques) seront disponibles à partir de la mi-juillet sur le site web de l'IUT de Valence : www.iut-valence.fr

C) PROCEDURE POUR LES ETUDIANTS DEMANDANT UNE CESURE :

Avant toute démarche d'inscription, vous devez consulter toutes les informations sur la césure à l'UGA via le lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/enrichir-son-parcours/realiser-une-annee-ou-un-semester-de-cesure/realiser-une-annee-ou-un-semester-de-cesure-578788.kjsp>

Vous devez obligatoirement formuler votre demande de césure par mail, dans les délais requis (cf lien ci-dessus), auprès du service de la scolarité centrale de l'IUT à l'adresse :

iutvalence-scolaritecentrale@univ-grenoble-alpes.fr

Si votre demande de césure est acceptée, vous recevrez une procédure personnalisée d'inscription de l'IUT de Valence.

Merci de n'engager aucune autre démarche.